
Développement durable, un concept alibi

Serge Latouche

Citer ce document / Cite this document :

Latouche Serge. Développement durable, un concept alibi. In: Tiers-Monde, tome 35, n°137, 1994. Après le Sommet de la Terre : Débats sur le développement durable. pp. 77-94;

doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1994.4851>

https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1994_num_35_137_4851

Fichier pdf généré le 01/10/2018

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN CONCEPT ALIBI. MAIN INVISIBLE ET MAINMISE SUR LA NATURE

par Serge LATOUCHE*

« *To develop an area* signifie détruire radicalement toute végétation naturelle dans la zone en question, recouvrir le terrain ainsi dégagé de béton ou, dans le meilleur des cas, de gazon pour parc à voitures, si par hasard il restait un morceau de place, le consolider par un mur de béton, régulariser les petits cours d'eau par des barrages ou, si possible, les canaliser, infester le tout de pesticides et le vendre ensuite le plus cher possible à quelque consommateur urbanisé et abruti. »

Konrad Lorenz, *L'homme en péril*,
Paris, Flammarion, 1975, p. 13.

« Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger, nous dit Adam Smith, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. »¹ Dans la production et la satisfaction de nos besoins matériels, le plus grand bonheur pour le plus grand nombre est engendré par la concurrence et l'émulation entre les individus cherchant à maximiser leurs intérêts. Il y a une harmonie naturelle de ces intérêts comme si une main invisible avait créé un ordre providentiel. Cette main invisible permet d'éliminer les conflits et les antagonismes d'intérêts entre les patrons et les ouvriers, entre le Nord et le Sud. Permet-elle d'éliminer aussi les conflits d'intérêts entre les hommes et la nature ? Le dernier gadget idéologique de l'Occident, le développement durable, prétend bien apporter la solution de cet antagonisme.

* Professeur à l'Université de Paris XI et à l'IEDES-Paris I.

1. Adam Smith, *Richesse des nations*, livre 1, chap. 2.

Malheureusement, ce qui donne une telle force, un tel semblant de fondement au grand mythe occidental de l'harmonie des intérêts, c'est qu'il s'appuie sur un autre mythe : la croyance que l'homme est destiné à devenir maître et possesseur de la nature. C'est la mainmise sur la nature, sa constitution en adversaire radical du genre humain qui fonde le mythe d'un intérêt commun de l'humanité sur lequel repose l'idéologie du développement.

Le développement durable est donc antinomique.

La conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le sommet *Planète Terre* qui s'est tenu à Rio de Janeiro en juin 1992, témoigne de la vogue de l'idée de développement « durable ». Devant les dangers de toutes sortes que le développement fait courir à l'humanité, on ne peut que se réjouir de cette prise de conscience tardive. Des centaines de milliers de variétés de l'espèce humaine ont déjà disparu, du fait du développement de la civilisation, des milliers d'autres du nord au sud, des Inuits et des Lapons des steppes glacées du Grand Nord aux Touaregs des déserts brûlants du Sahara en passant par les Yanomamis du Roraima et autres Indiens des tropiques sont menacés de génocide, ou au moins d'ethnocide, par la civilisation du développement. La crise écologique engendrée par la croissance économique et le développement constitue une menace pour les peuples. On connaît les drames de l'Amazonie : incendies sauvages, déforestation sauvage, prospection minière sauvage, développement sauvage, avec pour conséquences l'extermination des Indiens, la disparition des espèces animales et végétales, des dommages immenses causés aux écosystèmes. Des centaines d'espèces végétales et animales disparaissent chaque année sous nos yeux¹ tandis que 6 millions d'hectares de la forêt amazonienne partent en fumée pour permettre aux grands *fazendeiros* de faire plus de bœufs et aux petits de survivre². Au niveau planétaire ce sont entre 12 et 17 millions d'hectares du poumon de la terre, soit l'équivalent de 1 % de la planète ou d'un tiers de la France, qui disparaissent chaque année.

A côté des désastres réalisés et irréparables, des dangers nous mena-

1. Selon le rapport de la Banque mondiale, 1992 (p. 63-64) : « Le taux d'extinction des espèces est très largement supérieur de 50 à 1 000 fois à ce que serait un taux naturel en l'absence de toute influence humaine. Il disparaîtrait une ou deux espèces par jour, en moyenne, mais des centaines de milliers d'espèces restent à découvrir. »

2. Patrice van Eersel, Le Brésil déchiré par l'écologie, *Actuel*, n° 12, 3 décembre 1991. Ces chiffres qui traînent partout et qui sont très approximatifs ne permettent pas de cerner la réalité d'une menace comme l'effet de serre qui résulte de causes infiniment complexes et controversées, ils donnent une mesure de notre insouciance.

cent directement : les pollutions globales comme l'effet de serre, la mort des océans, la radioactivité, le couple (infernale) inondation-sécheresse, autant de formulations plus journalistiques que démontrées. Sommes-nous menacés de brûlures du fait de trous dans la couche d'ozone ou victimes d'une gigantesque manipulation de la NASA pour relancer ses programmes ou de Dupont de Nemours pour rafler des marchés¹ ? Que nous n'ayons aucune prise sur les gigantesques pollutions insidieuses de l'océan et de l'atmosphère par les radiations ou par les composants chimiques toxiques ajoute le désarroi aux menaces.

Toutefois, il est permis à l'observateur attentif des sociétés humaines d'être sceptique, non pas sur la sincérité des aspirations écologiques, mais sur la cohérence des revendications et sur la possibilité de donner à la fois à tous un « développement » rigoureux et vigoureux, et un environnement propre. Il y a deux bonnes raisons au moins d'avoir de sérieux doutes. Si c'est le développement et non l'environnement qu'il s'agit de rendre durable, on a affaire à une mystification. Si durable veut dire préserver l'environnement, alors c'est incompatible avec la logique économique. Sans compter que le développement durable n'est qu'une nouvelle version du « bon » développement, thème bien connu.

Le développement *durable*, *soutenable* ou *supportable*² n'est que la dernière née d'une longue suite d'innovations conceptuelles visant à faire entrer une part de rêve dans la dure réalité de la croissance économique. Cette inflation des qualificatifs ajoutés au développement est une tentative de conjuration magique de ses effets négatifs. Pour comprendre le jugement pessimiste qu'on peut porter sur la probabilité et la consistance d'un développement *durable* et en tirer les conséquences pratiques, il faut rompre avec ces stratégies incantatoires et regarder les choses en face. Le « développementisme » manifeste la logique économique dans toute sa rigueur. Il n'y a pas de place dans ce « paradigme » pour le respect de la nature réclamé par les écologistes. La nature des économistes est certes une *mère*, tantôt avare, tantôt prodigue, mais cette mère n'inspire aucune piété filiale. Le développement « *durable* » n'est pas dans ces

1. Voir entre autre Claude Allègre, *Economiser la planète*, Fayard, coll. « Le Temps des sciences », 1990.

2. On trouve aussi « fiable », « viable », « vivable ». L'économie étant une religion dont la langue sacrée est l'anglosaxon, la traduction des termes économiques met les experts à la torture. Jean-Marie Harribey, dans un mémoire de DEA sur le concept de développement durable (Bordeaux 1, 1993) propose même « développement soutenable durablement ». La trouvaille plutôt heureuse d'« écodéveloppement » utilisée pour la première fois lors de la conférence sur l'environnement de l'ONU tenue à Stockholm en 1972 et reprise dans la déclaration de Cocoyoc par le PNUE et la CNUCED en 1974 n'ayant pas été retenue, c'est le *sustainable development* qui s'est imposé quinze années après.

conditions une réconciliation entre mère ingrate et fils prodigue, mais un piège dans lequel la mère est condamnée à être dépouillée par son fils à la fois ingrat, avare et prodigue.

I – LE PIÈGE DU DÉVELOPPEMENTISME DURABLE

Le développement *durable* est comme l'enfer, il est pavé de bonnes intentions. Les exemples de compatibilité entre développement et environnement qui lui donnent créance ne manquent pas. Il ne faut pas se leurrer pour autant. Ce n'est pas l'environnement qu'il s'agit de préserver, mais avant tout le développement. Là réside le piège.

Bien évidemment, la prise en compte de l'environnement n'est pas *nécessairement* contraire aux intérêts individuels et collectifs des agents économiques. Jean-Marie Van Engelshoven, un directeur de la Shell, peut déclarer : « Le monde industriel devra savoir répondre aux attentes actuelles s'il veut, de façon responsable, continuer à créer dans le futur de la richesse. » On sait que la Banque mondiale qui finance la plupart des projets agréés par le Fond des Nations Unies pour l'environnement n'est pas en reste. « Une gestion prudente de l'environnement est un fondement du processus de développement. » Le directeur d'une chaîne de grands magasins anglais affirme de son côté : « C'est une nouvelle façon d'aborder les affaires, pas seulement une question de répondre au consommateur vert. Nous avons besoin de le faire pour rester attractifs auprès de nos partenaires, de nos actionnaires, et de nos employés. Ceux qui n'adopteront pas cette approche perdront la course. »¹

La concordance des intérêts *bien compris* peut, en effet se réaliser en théorie et en pratique. Toute la littérature sur le dilemme du prisonnier et sur les équilibres de Nash ne prouve pas la *nécessité* de la concordance, elle montre sa plausibilité dans certains cas. Les philosophes classiques avaient une belle *démonstration* du même sophisme. Ils utilisaient l'image de la voûte. Chaque pierre s'efforce de tomber en suivant sa propre loi, mais l'agencement judicieux les force à travailler au bien commun ! L'ennui, c'est que, depuis Bachelard, on sait qu'une métaphore n'est pas une preuve.

Il n'empêche qu'il se trouve des industriels convaincus de la concordance des intérêts de la nature et de l'économie. Ainsi, un dirigeant

1. *Green magazine*, mai 1991. Cet exemple comme les précédents est tiré de Hervé Kempf, *L'économie à l'épreuve de l'écologie*, Paris, Hatier, coll. « Enjeux », 1991, p. 24, 25.

d'une entreprise d'outils diamantaires de Hambourg a-t-il créé une association regroupant 300 entreprises qui se fixent pour objectif d'intégrer les préoccupations environnementales dans leur activité. Leur credo : si une politique environnementale nuit à court terme à la rentabilité de l'entreprise, elle se traduit à long terme par une meilleure compétitivité, du fait d'une réduction des coûts des pollutions, d'une plus grande productivité et d'un gain d'image de marque. Déjà en 1991, la Chambre internationale du commerce et de l'industrie avait communiqué une Charte pour un développement durable qui a été signée par environ 500 firmes de diverses nationalités. Le Business Council for Sustainable Development, composé de 50 chefs de grandes entreprises, regroupés autour de Stephan Schmidheiny, conseiller de Maurice Strong, a publié un manifeste présenté à Rio de Janeiro juste avant l'ouverture de la conférence de 1992 : « Changer de cap, réconcilier le développement de l'entreprise et la protection de l'environnement. » « En tant que dirigeants d'entreprise, proclame le manifeste, nous adhérons au concept de développement durable, celui qui permettra de répondre aux besoins de l'humanité sans compromettre les chances des générations futures. »¹

Tel est bien, en effet, le pari du développement durable. Un industriel américain exprime la chose de façon beaucoup plus simple : « Nous voulons que survivent à la fois la couche d'ozone et l'industrie américaine. »

Une analyse approfondie semble s'imposer, en revenant aux concepts pour voir si le défi peut encore être relevé. La définition du développement durable telle qu'elle figure dans le rapport Brundtland ne prend en compte que la durabilité. Il s'agit, en effet, d'un « processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, les changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur des besoins des hommes. » Les économistes ont précisé cette définition. Selon Michel Beaud : « Le développement soutenable signifie des modes de production et de vie avec des prélèvements nuls ou infimes d'éléments non recyclables dans le processus de la nature. »² Pour l'économiste anglais David Pearce : « Chaque génération doit transmettre à la suivante un stock de capital stable. Sinon le développement n'est pas soutenable, c'est-à-dire que chaque génération appauvrit la suivante. »³ Par

1. *Changer de cap*, Dunod, 1992, p. 11.

2. Michel Beaud, Prendre en compte l'environnement, *Le Monde*, décembre 1991.

3. David Pearce, A. Markanda, E. Barbier, *Blueprint for a green economy*, Londres, Earthscan Publications, 1989.

capital, il faut entendre le capital naturel et le capital artificiel. A coup sûr, l'examen des 37 essais de définitions recensés en 1989 par John Pezzey aboutirait au même constat¹.

Les caractères *durable* ou *soutenable* renvoient non au développement « réellement existant » mais à la reproduction. La reproduction durable a régné sur la planète en gros jusqu'au XVIII^e siècle ; il est encore possible de trouver chez les vieillards du Tiers Monde des « experts » en reproduction durable. Les artisans et les paysans qui ont conservé une large part de l'héritage des manières ancestrales de faire et de penser vivent le plus souvent en harmonie avec leur environnement ; ce ne sont pas des prédateurs de la nature². Au XVIII^e siècle encore, en promulguant ses édits sur les forêts, en réglementant les coupes pour assurer la reconstitution des bois, en plantant des chênes que nous admirons toujours pour fournir des mâts de vaisseaux trois cents ans plus tard, Colbert se montre un expert en « *sustainability* ». Ce faisant, ces mesures vont à l'encontre de la logique marchande.

Voilà du développement durable, dira-t-on ; alors il faut le dire de tous ces paysans qui, comme le grand-père de Cornélius Castoriadis, plantaient de nouveaux oliviers et de nouveaux figuiers dont ils ne veraient jamais les fruits, mais en pensant aux générations suivantes, et cela, sans y être tenu par aucun règlement, tout simplement parce que leurs parents, leurs grands-parents et tous ceux qui les avaient précédés avaient fait de même. En revanche, la signification historique et pratique du développement, liée au programme de la modernité, est fondamentalement contraire à la durabilité. Il s'agit d'exploiter, de mettre en valeur, de tirer profit des ressources naturelles et humaines. La main invisible et l'harmonie des intérêts garantissent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Pourquoi se faire des soucis ?

L'environnement, pour l'essentiel, se situe hors de la sphère des échanges marchands. Aucun mécanisme ne s'oppose à sa destruction. La concurrence et le marché qui nous fournissent notre dîner aux meilleures conditions ont des effets désastreux sur l'environnement. Rien ne vient limiter le pillage des richesses naturelles dont la gratuité permet d'abaisser les coûts. L'ordre naturel n'a pas plus sauvé les baleines bleues que les Fuegiens (habitants de la Terre de feu). Seule l'incroyable fécondité des morues risque de les préserver du sort des baleines ! Le

1. J. Pezzey, *Economic analysis of sustainable growth and sustainable development*, World Bank, Environment Department, Working Paper n° 15, 1989.

2. En dépit de la coquetterie que l'on se donne de contester la sagesse des « bons sauvages », celle-ci se fonde tout simplement sur l'expérience. Les « bons sauvages » qui n'ont pas respecté leur écosystème ont disparu au cours des siècles...

pillage des fonds marins et des ressources halieutiques semble irréversible. Le gaspillage des minéraux se poursuit de façon irresponsable. Les chercheurs d'or individuels, comme les *garimpeiros* d'Amazonie, ou les grosses sociétés australiennes en Nouvelle-Guinée, ne reculent devant rien pour se procurer l'objet de leur convoitise. Or, dans notre système, tout capitaliste, et même tout *homo æconomicus*, est une espèce de chercheur d'or. Cette exploitation de la nature n'est pas moins violente ni dangereuse quand il s'agit de nous débarrasser de nos ordures et de nos déchets dans cette même nature-poubelle.

Pour inclure l'environnement dans la « rationalité économique » les économistes doivent s'efforcer de lui donner un prix, c'est-à-dire traduire sa valeur en termes monétaires. Cette introduction a été réalisée avec le concept de coût *externe* ou « déséconomie externe ». Il s'agit d'un coût social engendré par l'activité d'un agent mais qui n'est pas supporté par lui. Les exemples abondent : l'usine qui pollue une rivière, obligeant les utilisateurs en aval à épurer l'eau pour s'en servir, ou toute autre nuisance. Symétriquement, il y a des économies externes ou externalités positives. Malheureusement, ces dernières ont tendance à se raréfier avec le développement tandis que croissent les premières de façon inquiétante. Ainsi, l'entretien de la nature et des paysages assumé gratuitement pendant des siècles par la paysannerie doit désormais être financé de multiples façons (protection contre les feux de forêts, les glissements de terrain, les inondations, etc.).

La prise en compte des *externalités* négatives par les économistes est une *bonne chose*, mais le concept même indique bien qu'il s'agit de nuisances qui sont normalement ignorées par la logique marchande. Il se pose deux problèmes : celui de l'évaluation monétaire des dommages et celui de l'exécution des mesures. D'abord, il est difficile de prendre en considération ces effets avant que le tort ne se soit manifesté, or les dégâts peuvent être irréparables. Il en est ainsi dans les cas de disparitions de variétés végétales, animales et... humaines, voire même avec la pollution nucléaire vu les délais de décontamination. En face de ces *dommages difficilement réparables*, il n'y a que la prévention. Celle-ci repose sur la notion d'*acceptabilité des risques*. Mais à quelles conditions, se demande Simon Charbonneau, un risque technique pourra-t-il être réputé acceptable¹ ? En l'absence d'évaluation, on aboutit à des absurdités. Comme le note Robert Repetto, « un pays pourrait épuiser ses ressources minérales, couper ses forêts, éroder ses sols, polluer ses nappes phréatiques, conduire sa faune sauvage à l'extinction, la dispari-

1. Simon Charbonneau, *La gestion de l'impossible*, Paris, Ed. Economica, 1992.

tion de ce capital n'affecterait pas son revenu mesuré »¹. C'est *grosso modo* le cas de l'Indonésie dont la croissance annuelle du PIB entre 1971 et 1984 devrait être ramenée de 7 à 4 % si l'on tenait compte de la perte du capital naturel².

L'exemple des baleines est de ce point de vue très révélateur de la difficulté de la sauvegarde de l'environnement. L'invention du canon-harpon explosif en 1870 par Sven Foyn permet l'industrialisation de la chasse à la baleine. Les bateaux-usines se multiplient dans les années 20. En 1938, on atteint le chiffre record de 54 835 prises. Le « stock » est en voie d'épuisement. Tout le monde le sait : l'industrie s'attaque à de nouvelles espèces de taille plus petite : baleine bleue, rorqual et enfin cachalot. La mise au point de matières grasses de substitution intervient trop tard. Il ne resterait d'après la commission baleinière internationale que moins de 1 000 baleines bleues, 2 000 rorquals communs et 3 000 cachalots dans l'Antarctique. Plusieurs espèces de baleines ont totalement disparu. Il y avait des centaines de milliers de représentants de chaque espèce au début du siècle. Le recours aux normes est donc inévitable. Seulement, se pose le problème de leur application. Les instruments ne manquent pas : fiscalité, péage, subventions ou même échanges dette-nature³. Toutefois, les taxes sur la pollution ou même les amendes comme celles sur les émissions de fumées toxiques risquent de se transformer finalement en véritables « droits de polluer ». L'idée d'un *marché* des droits de polluer est proposée par les libertariens et en partie pratiquée aux Etats-Unis. Cela ne va pas dans le sens d'une approche *positive* des rapports de l'activité humaine vis-à-vis de l'environnement. Quand, par exemple, selon Simon Charbonneau, a-t-on entendu poser préalablement à une décision d'implantation, la question : « La construction de telle usine de dérivés azotés représente-t-elle un intérêt collectif compte tenu et de la contamination croissante des milieux naturels et de l'existence d'excédents agricoles ? »⁴ Le droit de l'environnement de son côté pêche à la fois par son laxisme dans des domaines importants et par son abondance tatillonne et sa complexité dans d'autres. Tout cela le rend inefficace et hors de portée du contrôle des citoyens. Ainsi, en France, la

1. Robert Repetto *et al.*, *Wasting assets (WRI)*, Washington, 1989.

2. Robert Repetto, *op. cit.*

3. Il s'agit d'une création récente originale (1987). Une organisation (ONG), parfois un Etat (Pays-Bas, Suède), rachète une partie de la dette d'un Etat en échange d'une action de protection de l'environnement (création d'un parc, programme de protection...).

4. Simon Charbonneau, *La gestion de l'impossible*, *op. cit.*

réglementation du transport des matières dangereuses comprend à elle seule 7 000 pages (en 1992) et ce n'est pas fini !

Il reste que, dans *sa logique*, le système économique demeure hostile à l'environnement. Ce n'est que sous la pression constante de l'opinion que ces interventions ont lieu. Ajoutons que la démocratie parlementaire à mandat électif de courte durée de type Westminster ne favorise pas non plus la prise en compte du long terme ni des générations à venir. A Maurice Strong, secrétaire général de la CNUED, déclarant le 4 avril 1992 : « Notre modèle de développement, qui conduit à la destruction des ressources naturelles, n'est pas viable. Nous devons en changer », fait écho celle de Georges Bush : « Notre niveau de vie n'est pas négociable. »¹

L'intégration dans le calcul économique des éléments de l'environnement comptabilisés artificiellement ne modifie pas la nature du développement ni la logique de la modernité. Il est bien, par exemple, de tenir compte du rendement en calories de l'agriculture et de réduire le gaspillage d'énergie fossile². La prise en compte de ces données ne change pas l'idée fixe de la recherche de la maximisation, ni la réduction du social à un objet de calcul. C'est par la fuite en avant dans la technique que l'on pense résoudre les problèmes posés par le système technicien. La pression pour « contourner » l'impératif écologique est permanente. On peut se demander si le politique sera toujours en mesure dans l'avenir de jouer son rôle nécessaire pour la contrebalancer.

Le postulat de l'harmonie naturelle des intérêts n'est pas radicalement remis en cause (il ne peut l'être à moins de remettre en question l'universalisme de l'humanité). Il est élargi dans une sorte de « keynésianisme écologique ». On affirme, sur la base de quelques exemples heureux et sans autre preuve, que les dépenses pour la préservation de l'environnement sont finalement rentables et conformes aux intérêts *bien compris* de tous les acteurs économiques, car elles sont créatrices d'effets externes et de retombées multiples (emplois). Pourtant, comme le remarque René Passet, « l'idéal n'est pas qu'une moitié des activités économiques allège ses coûts en polluant le milieu pour que l'autre moitié réalise des profits en le dépolluant »³. L'écologie et l'environnement

1. Cité par Jean-Marie Harribey, *op. cit.*, p. 233.

2. Bien que la consommation d'énergie ne soit pas le seul paramètre à prendre en compte, la fourchette extrême pour produire une calorie va de 0,01 calorie pour l'agriculture archaïque contre 500 pour les formes les plus modernes. Voir D. et M. Pimentel, Compter les kilocalories, *Revue du CERES*, n° 59, septembre-octobre 1977.

3. René Passet, Les approches économiques de l'environnement, *Cahiers français*, n° 250, mars-avril 1991, p. 54, cité p. 178.

sont en quelque sorte piégés par le développement, par la logique de la société technicienne et de la modernité.

Enfin, à la faiblesse du politique, aux contradictions de l'économie vient s'ajouter l'ambiguïté des défenseurs de l'environnement. Sous le nom de développement « *alternatif* » — et le développement « durable » ou « supportable » peut être alternatif — ceux-ci proposent, parfois, des projets anti-productivistes, anti-capitalistes très divers qui visent à éliminer les excès du mal-développement écologique. Ces projets, d'une société conviviale pour l'homme, tous les hommes et tout l'homme, n'ont pas plus à voir avec le développement que « l'âge d'abondance des sociétés primitives »¹ ou que les réussites humaines et esthétiques remarquables de certaines sociétés pré-industrielles qui ignoraient tout (et jusqu'au mot même) du *développement*. Le débat sur le mot développement n'est pas qu'une question de mots. Qu'on le veuille ou non, on ne peut pas faire que le développement soit différent de ce qu'il a été. Le développement a été et est l'occidentalisation du monde, la guerre économique et la prédation de la nature.

Tant qu'on continuera à lutter contre les effets et les méfaits écologiques du développement en se mettant sous la protection de sa bannière, on encouragera qu'on le veuille ou non l'arrogance des économistes qui peuvent fort bien récupérer ces revendications environnementales et les retourner contre leurs auteurs. Ainsi, selon le « Rapport Parker », le Forum de la haute route, cautionné par l'OCDE : « L'industrie et la high-tech sont bien moins préjudiciables à la nature que le Tiers Monde avec sa misère. » L'auteur ajoute : « L'écologie telle qu'elle est conçue actuellement par la plupart des groupuscules... conduit droit au désastre écologique. »² Le rapport Bariloche en son temps avait tenté de la même façon de contrecarrer celui du club de Rome.

Cette ambiguïté est présente en permanence même dans le rapport Brundtland. Ce n'est pas tant la nature que l'on cherche à rendre durable mais bien le développement³. On lit, en effet, à la page 10 du

1. Marshall Sahlins, *Age de pierre, âge d'abondance*, Gallimard, 1972.

2. Paul Fabra, 10 % de croissance pour le Tiers Monde ?, *Le Monde* du mardi 3 décembre 1991. Pour le moment, rappelons qu'un habitant du Nord consomme 80 fois plus d'énergie qu'un habitant du Sud, que les Etats-Unis à eux seuls envoient 7 à 8 t de carbone dans l'atmosphère par habitant et que 90 % des 320 millions de tonnes de déchets toxiques produits en 1989 provenaient des pays de l'OCDE (Dominique Sicot, L'aide met son habit vert, *Alternatives économiques*, n° 92, décembre 1991, p. 33).

3. « Il y a, en effet, un autre sens — dangereux — qui peut être donné à soutenable. Ce sens se réfère non à la durabilité de la nature, mais bien à celle du développement lui-même. » Il s'agit « d'un glissement désastreux du sens de *sustainability* » (Vandana Shiva, Resources, in *The Development Dictionary*, Londres, Zed books, 1991, p. 217).

Rapport : « Pour que le développement durable puisse advenir dans le monde entier, les nantis doivent adopter un mode de vie qui respecte les limites écologiques de la planète. » Toutefois, neuf pages plus loin, il est écrit : « Etant donné les taux de croissance démographique, la production manufacturière devra augmenter de cinq à dix fois uniquement pour que la consommation d'articles manufacturés dans les pays en développement puisse rattraper celle des pays développés. » Comme le remarque non sans humour Marie-Dominique Perrot : « Le Rapport dans son ensemble montre que l'objectif poursuivi ne vise pas tant à limiter l'opulence économique et le gaspillage des puissants (au Nord comme au Sud) qu'à proposer une sorte de saut périlleux fantasmatique qui permette de garantir le *beurre* (la croissance), *l'argent du beurre* (l'environnement) ainsi que le *surplus du beurre* (la satisfaction des besoins fondamentaux) et même *l'argent du surplus* (les aspirations de tous aujourd'hui et à l'avenir). »¹ On ne peut que reprendre sa conclusion désabusée : « Qu'est-ce donc que le développement durable sinon l'éternité assurée à une extension universelle du développement ? »²

En vidant le développement de toute la logique économique qui l'a engendré, le slogan du développement durable permet à celle-ci de se loger subrepticement dans le creux du songe. Comme en tout état de cause cette logique est celle des dures contraintes de la réalité ambiante, elle refait surface et transforme le rêve en cauchemar.

II — LE DOUBLE PARADOXE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE FACE A LA « NATURE »

D'un certain point de vue, la « nature » et la prise en compte de l'environnement sont au cœur de l'instauration de l'économie telle qu'elle se manifeste dans le discours des économistes classiques. Toutefois, elle va se trouver finalement expulsée de l'économie. Cette expulsion est nécessaire pour fonder le dogme essentiel de l'harmonie naturelle des intérêts.

La science économique est *naturaliste*. La nature que les économistes se sont donnée est même plus contraignante que celle des écologistes contemporains. Elle est construite par l'économie capitaliste comme une mère avare. La rareté occupe une place centrale dans le dispositif écono-

1. Perrot Marie-Dominique, Anarchipel de la pensée ordinaire, in *Si... Regards sur le sens commun*, Neuchâtel, Jacques Hainard & Roland Kaehr éditeurs, Musée d'ethnographie, 1993, p. 79.

2. *Ibid.*, p. 83.

mique. Premier paradoxe, on a pu montrer que cette rareté n'est pas *naturelle* ; elle est inconnue des sociétés traditionnelles ; elle a été engendrée avant tout par les lois sur les « enclosures » et l'instauration de la société individualiste¹. Ce sont les ruptures des solidarités traditionnelles et la solitude de l'homme moderne face au destin qui font apparaître l'avarice de la nature et le phénomène de rareté comme chronique. Les sociétés anciennes ne connaissent que des pénuries accidentelles vécues de manière plus ou moins partagée. Tant que l'accès aux communaux, aux ressources naturelles n'est pas limité ou interdit par la propriété privée, la nature n'est pas avare. La rareté est d'abord l'effet de l'égoïsme des accapareurs de l'abondance sauvage. Les économistes sont donc les premiers à tirer le signal d'alarme des *limites de la croissance*. Ricardo, tout autant que Malthus, dénonce les bornes naturelles de la richesse par la finitude des terres fertiles et l'existence de rendements décroissants. W. Stanley Jevons, en écrivant *The coal question*, en 1865, est le premier sans doute à signaler l'épuisement des réserves minières.

Toutefois, deuxième paradoxe, cette nature hostile est *dénuée de valeur*. L'avarice de la nature ne porte pas tant sur les limites des matières premières que sur la nécessité de leur transformation par un travail pénible. La rareté des « utilités » marchandes se combine ainsi à l'abondance des ressources brutes. La nature est hors de l'économie. « Les richesses naturelles, écrit Jean-Baptiste Say, sont inépuisables car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles ne font pas l'objet de la science économique. »² On enseigne d'ailleurs toujours aux étudiants économistes que l'air et l'eau sont des ressources illimitées, et ne sont donc pas des biens économiques.

Un siècle plus tard, alors que le Club de Rome a déjà tiré le signal d'alarme de l'épuisement des ressources naturelles, on trouve des déclarations similaires chez un économiste, le prix Nobel, Robert Solow. Il écrit : « Le souci ancien au sujet de l'épuisement des ressources naturelles ne repose plus sur aucune base théorique solide. » Les angoisses de Malthus et les réserves de Ricardo ou de Jevons ont été balayées par la croyance en la possibilité de créer artificiellement des substituts industriels aux ressources naturelles, et cela de façon illimitée. Le même Solow le précise explicitement : « Il est très facile de substituer d'autres facteurs aux res-

1. Voir en particulier, *La trahison de l'opulence*, J.-P. Dupuy et J. Robert, PUF, 1976.

2. *Cours d'économie politique, 1828-1830*, cité par René Passet dans Une économie respectueuse de la biosphère, *Le Monde diplomatique*, mai 1990.

sources naturelles. Aussi n'y a-t-il en principe aucun problème. Le monde peut, en effet, continuer sans ressources naturelles ; ainsi l'épuisement de celles-ci est tout juste une péripétie, non une catastrophe. »¹

Cette foi dans le progrès et la technologie a servi de fondement au culte du développement dans les années 60. Le pouvoir d'autorégénération de la nature a été occulté, méprisé, détruit au bénéfice de celui du capital et de la technique. La nature a été réduite à un réservoir de matière inerte et à une poubelle. Il est significatif que ce soient les physiiciens et non les économistes qui aient attiré l'attention de l'opinion sur les pollutions globales comme l'effet de serre ou les trous dans la couche d'ozone.

Cette exclusion de la nature va peser très lourd dans l'héritage, mais elle n'est pas étrangère au dogme métaphysique de l'harmonie naturelle des intérêts. Ce postulat négateur des conflits entre les hommes pour la croissance et le développement économique optimal est lui aussi, comme la rareté, au cœur de l'institution de l'économie. Mais il se construit grâce à la volonté de maîtrise de la nature et contre elle, au prix de bien des simplifications et des illusions.

Ce qui donne une telle force, un tel semblant de fondement au grand mythe occidental de l'harmonie des intérêts, c'est qu'il s'appuie sur un autre mythe : la croyance que l'homme est destiné à devenir maître et possesseur de la nature. La mainmise sur la nature, sa constitution en adversaire radical du genre humain fondent le mythe d'un intérêt commun de l'humanité, sur lequel repose l'idéologie du développement.

La *main invisible* de Smith constitue le cadre de la théorie économique classique, puis néo-classique. Du constat minimal qu'il est de l'intérêt des loups que les agneaux soient nombreux et bien nourris, on glisse à des versions maximalistes (celles des libertariens). On aboutit à la croyance bien établie, sous-jacente au mythe du *développement* : la croissance profite à tous, et tous peuvent accéder au développement. C'est le fameux *trickle down effect* : le développement est la croissance *non homothétique* de l'organisme économique. Si l'industrialisation s'était poursuivie depuis le XIX^e avec un accroissement purement quantitatif, on aboutirait à une monstruosité et à une absurdité. La Terre serait couverte de machines à vapeur, le charbon n'existerait plus et la pollution aurait tué toute vie. Par la force des choses, une *autorégulation* physique, technique et écologique s'est produite entraînant des mutations *qualitatives* fondamentales. On est donc en face d'un processus

1. Cité par Vandana Shiva dans la rubrique « Resources », *op. cit.*, p. 208.

d'*autocorrection*. Ce dernier n'en reste pas là ; la poursuite vigoureuse de cette croissance corrigée engendre plus ou moins spontanément une régulation *sociale*. On peut définir assez justement le développement économique comme le *trickle down effect* de la croissance industrielle¹. Ce terme qu'on traduit parfois par « effet de percolation » signifie tout simplement qu'au-delà d'un certain seuil, la croissance de la production a des *retombées* sociales. Elle ne peut pas ne pas profiter peu ou prou à tous. C'est toujours la main invisible !²

Le passage du constat de fait (il y a des intérêts non contradictoires dans le domaine économique) à la croyance que les intérêts fondamentaux bien compris de l'humanité en matière économique ne sont pas de nature conflictuelle (il y a une voie du développement pour tous) se fait au prix de la négation de la nature. Le seul contenu apparemment tangible de l'intérêt commun de l'humanité est la lutte contre la nature. L'infinitude potentielle de la nature justifie la coopération de tous les hommes pour le bien de tous. Arrêtons de nous battre les uns contre les autres pour nous disputer un maigre gâteau, unissons nos efforts pour arracher à la nature des parts énormes pour que tout le monde ait sa suffisance. Tel est le grand mythe de l'Occident ! C'est plus convaincant que tous les sophismes des économistes libertariens sur le dilemme du prisonnier et des équilibres de Nash !

L'universalisme de l'économie et de la modernité repose ainsi sur la constitution de la nature en ennemie du genre humain. On peut en voir une illustration flagrante dans la lutte contre le SIDA. Malgré la violence du conflit entre les équipes française du P^r Montagnier et américaine du P^r Gallo, la collaboration continue pour sauver le genre humain. Cette attitude, opposant les hommes à la nature, est déjà présente en germe chez Aristote : « Il n'y a point d'amitié possible envers les choses inani-

1. Dans le rapport de Lawrence Salmen de la Banque mondiale du 29 août 1991, on peut lire, p. 4 : « Durant les deux premières décennies de son existence, la Banque mondiale tendait à identifier le développement avec la croissance économique. Les bénéfices de la croissance étaient supposés se diffuser (*to trickle down*), les pauvres bénéficiant automatiquement des créations d'emplois et de la production accrue des biens et services. »

2. Si on avait des doutes, il existe un passage très clair de Smith où il annonce lui-même le *trickle down effect* : « Une main invisible semble forcer (les riches) à concourir à la même distribution des choses nécessaires à la vie qui aurait eu lieu si la terre eût été donnée en égale portion à chacun de ses habitants ; et ainsi, sans en avoir l'intention, sans même le savoir, le riche sert l'intérêt social et la multiplication de l'espèce humaine. La Providence, en partageant, pour ainsi dire, la terre entre un petit nombre d'hommes riches, n'a pas abandonné ceux à qui elle paraît avoir oublié d'assigner un lot, et ils ont leur part de tout ce qu'elle produit. Pour tout ce qui constitue le véritable bonheur, ils ne sont inférieurs en rien à ceux qui paraissent placés au-dessus d'eux » (A. Smith, *Théorie des sentiments moraux*, 4^e partie, chap. 1, Paris, Ed. Barrois L'ainé, 1830, t. 1, p. 340-341).

mées pas plus qu'il n'y a de justice envers elles, pas plus qu'il n'y en a de l'homme au cheval et au bœuf. »¹

Le programme de la modernité, énoncé par Descartes dans la VI^e partie du *Discours de la méthode*, est bien de rendre l'homme possesseur et maître de la nature² ; ce programme, d'une part, mène au délire technologique, d'autre part, il constitue une déclaration de guerre à la nature³. Il pacifie l'humanité en constituant l'homme en sujet potentiel de l'histoire par une déclaration de guerre à la nature. Cette attitude est en fait très agressive. Elle s'illustre par le pillage des ressources naturelles aussi bien que par le traitement des cobayes. Un exemple entre des millions : en 1888, Harold Brown, un chercheur dans la mouvance d'Edison, électrocute chats, chiens et même chevaux pour prouver les dangers de la haute tension et l'utilité d'une invention qu'il présente comme un bienfait pour l'humanité, la chaise électrique... Le nouveau D^r Guillotin a la joie de voir peu après son expérience testée en vraie grandeur ; en 1890, l'Etat de New York fait exécuter le premier condamné à la chaise électrique. L'agressivité entre les hommes, les conflits et les contradictions de toute nature sont détournés contre la nature constituée en bouc émissaire. Toutefois, ce détournement est toujours menacé d'échec, et la constitution de l'humanité fraternelle promise par la modernité est indéfiniment compromise. La logique technicienne instrumentalise l'homme lui-même et le rejette du côté de la nature. L'amitié comme l'immortalité restent un mythe dont la réalisation est sans cesse ajournée. Nous rejoignons ainsi l'analyse pénétrante de Claude Lévi-Strauss : « On a commencé, écrit-il, par couper l'homme de la nature, et par le constituer en règne souverain ; on a cru effacer ainsi son caractère le plus irrécusable, à savoir qu'il est d'abord un être vivant. Et en restant aveugle à cette propriété commune, on a donné champ libre à tous les abus... En s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité de l'animalité, en accordant à l'une tout ce qu'il retirait à l'autre, l'homme occidental ouvrait un cycle maudit. La

1. Aristote, cité par Norbert Rouland, *Aux confins du droit*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1991, p. 248. Aristote ajoute même : « ou même du maître à l'esclave en tant qu'esclave ».

2. La citation complète est : « ... connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux, et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la Nature. »

3. Dans son livre *A nouveau la philosophie*, Dominique Janicaud cite *Le Monde* du 30 janvier 1986 après l'explosion de la navette Challenger. « Un enjeu capital, la conquête spatiale. » Celle-ci figurerait « au nombre de ces aventures auxquelles l'homme ne saurait échapper sauf à renoncer à être lui-même ». « Demain peut-être la maîtrise de l'univers. » Tel est le destin de l'homme depuis la conquête du feu...

même frontière, constamment reculée, a servi à écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer, au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme corrompu aussitôt né pour avoir emprunté à l'amour-propre son principe. »¹

Saisie par l'économie, la crise de l'environnement aboutit à renforcer le productivisme de la société technicienne. La brochure publiée par l'ONU pour le Sommet de la planète Terre de Rio 1992 parle de gérer l'environnement par des « techniques écologiquement rationnelles »². La divulgation récente de la note interne d'un éminent expert de la Banque mondiale, Lawrence Summers, vient à point pour en donner une illustration prémonitoire³. Cet économiste distingué préconise une migration des industries polluantes vers les pays les moins avancés. Cela résulte d'un calcul économique implacable. Les coûts de la dépollution sont beaucoup plus faibles au Sud compte tenu des salaires. Les coûts de la pollution y sont aussi très inférieurs parce que le degré de pollution y est moindre : « Les pays sous-peuplés d'Afrique, lit-on dans le rapport, sont largement *sous-pollués* ; la qualité de l'air y est probablement d'un niveau *inutilement élevé* par rapport à Los Angeles ou Mexico » (souligné par nous) ; le prix de la vie humaine (calculé par des indices économiques, espérance de vie et salaires), en cas de catastrophes, varie certes beaucoup selon les pays et il convient d'ajouter que « l'exigence d'un environnement propre croît avec le niveau de vie ». L'exportation massive de la pollution vers le Sud stimulera son développement⁴. L'argumentation est imparable. Mieux vaut vivre pollué que de mourir d'ina-
nition ! Quand on rationalise l'écologie, c'est nécessairement l'économie qui impose sa loi.

CONCLUSION

La menace la plus grave qui pèse sur notre planète, ce n'est peut-être pas celle de la destruction par le délire de la Mégamachine, c'est notre aveuglement et notre impuissance. Comme les Romains de la fin de la

1. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, 1973, p. 53. Cité par Caillé et Godbout, in *L'esprit du don*, La Découverte, 1992, p. 211.

2. In Brundtland, Ecology is merely a search for managerial efficiency, Shiv Visvanathan, Mrs Brundtland's Disenchanted cosmos, *Alternatives*, 16, 1991, p. 381.

3. Voir *Courrier international*, n° 68 : Dernière trouvaille de la Banque mondiale : polluer les pays pauvres, 1992, et Michael Prowse, *Financial Times*, décembre 1992.

4. On estimait à 10 millions de tonnes en 1992 les exportations de déchets toxiques au cours des cinq dernières années.

République « nous ne pouvons plus supporter ni nos vices ni leurs remèdes »¹. Nous refusons de faire le vrai diagnostic de la maladie, et nous nous satisfaisons de masquer les symptômes. C'est à l'aggravation même du mal que nous demandons des remèdes. Contre le développement proposer un développement durable, c'est chercher à prolonger l'agonie du patient le plus longtemps possible en entretenant le virus.

Demander à nos contemporains de renoncer à la technique (et pouvons-nous ajouter au développement), c'est, selon Jacques Ellul, comme demander à l'homme du néolithique de brûler sa forêt qui est son milieu². Il est clair que nous ne renoncerons ni à la technique ni au développement. Il n'est même pas sûr que nous renoncions à brûler les dernières forêts et les derniers hommes du « néolithique » qui y vivent encore.

N'y a-t-il alors ni espoir ni perspective pour la planète ou pour l'humanité ?

Les Indiens de Colombie britannique sur la côte ouest du Pacifique (les Kwakiult, Haida, Tshimshian, etc.) pensaient que les saumons étaient des êtres vivants comme eux, qu'ils vivaient en tribus au fond de la mer où ils ont leur « tipis ». En hiver, ils décidaient de se sacrifier pour leurs frères terrestres, revêtaient leurs habits de saumon et partaient vers les embouchures. A la saison de la remonte des rivières, les Indiens accueillaient le premier saumon comme un visiteur de marque. Ils le mangeaient avec cérémonie. Son sacrifice n'était qu'un emprunt provisoire. Ils reportaient à la mer l'arête centrale et les restes qui permettaient la renaissance de l'hôte dévoré. Ainsi, la coexistence et la symbiose des saumons et des hommes se perpétuaient de façon satisfaisante. Avec l'arrivée des Blancs et l'installation sur chaque embouchure d'une conserverie, la course au profit a entraîné un prélèvement abusif. Les Indiens en ont conclu que les saumons ont disparu parce que les Blancs n'ont pas respecté le rituel... Qui pourrait leur donner tort³ ?

Cette attitude vis-à-vis de la nature que l'on retrouve dans la plupart des sociétés se fonde sur l'insertion de l'homme dans le cosmos. En Sibérie, on va mourir dans la forêt pour rendre aux animaux ce que l'on en a reçu. Cette attitude implique des rapports de réciprocité entre les hommes et le reste de l'univers. Les hommes sont prêts à se donner à « Gaïa » comme « Gaïa » se donne à eux. En niant la capacité de régénération de la nature, en réduisant les ressources naturelles à une

1. Tite-Live cité par Jacques Ellul, *Le bluff technologique*, Hachette, 1988, p. 95.

2. Jacques Ellul, *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, p. 94-98.

3. Lewis Hyde, *The Gift : Imagination and the Erotic Life of Property*, Vintage/Random, 1983.

matière première à exploiter et non en la considérant comme un « ressourcement », la modernité a éliminé le rapport de réciprocité entre l'homme et la nature.

Renouer avec cette disposition d'esprit préaristotélicienne est sans doute la condition de la survie. Force est néanmoins de constater qu'en dépit du grand battage fait autour de l'écologie et des mesures de protection importantes qui sont prises, nous n'en prenons pas résolument le chemin. En dépit de l'optimisme du philosophe Michel Serres, dans son livre le « Contrat naturel », les arbres dotés de la capacité d'ester en justice ne doivent pas cacher la forêt menacée¹. La jurisprudence américaine la plus récente va dans le sens d'un renforcement de l'appropriation juridique toujours plus poussée des processus naturels par l'homme². A cela s'ajoute le fait que par routine ou inconscience les institutions tendent à encourager toutes sortes de pollutions par des exonérations fiscales (pesticides, engrais chimiques) et à financer des projets destructeurs de l'environnement dans le Tiers Monde comme le complexe de Carajas en Amazonie.

Les exclus du développement, les laissés-pour-compte de la modernité, les naufragés de la grande société sont sans doute mieux armés que les Occidentaux pour conclure avec la « Nature » une nouvelle alliance qui renoue par-delà le viol de l'Occident avec l'harmonie cosmique.

1. *Contrat naturel*, Flammarion, 1990.

2. Voir Norbert Rouland, *Aux confins du droit*, op. cit., p. 253.